

BULLETIN  
DE L'AMICALE  
DES ANCIENS  
DU 140<sup>e</sup> R.I.A.  
AU FRONT



E  
N  
  
V  
E  
U  
X  
-  
T  
U  
  
?

ADMINISTRATION  
ET REDACTION :  
RUE DU 8 - MAI  
ST-MARTIN-LE-VINOUX  
ISERE

EN VOILA!...



# SECTIONS DE L'AMICALE DES ANCIENS DU 140° R. I. A. 14-18 39-40



## Section de Grenoble

*Siège social* : BAR LAMARTINE, 1, rue Lamartine.

Adresser la correspondance, soit :

— au *Vice-Président* : BUSQUET, 26, rue Berthe-de-Boissieux, Grenoble.

— au *Secrétaire* : BRICLOT, r. du 8-Mai, St-Martin-le-Vinoux.

— au *Trésorier* : CHAPPAZ, 11, av. Alsace-Lorraine, Grenoble.

C.C.P. Lyon 2678-81.

Réunion le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

## Section de Lyon

*Siège* : Chez LUQUAIN, 20, rue Hippolyte-Flandin, Lyon.

*Président* : LIOTARD, 61, route de Vienne, Lyon.

*Secrétaire* : VIBERT Jean, 14, rue Garibaldi, Lyon.

*Trésorier* : NELATON, 11, rue Seignemartin, Lyon (8<sup>e</sup>).

Tél. 72-49-56 — C.C.P. Lyon 1742-10.

Réunion le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois à 20 h 30.

## Section de St-Marcellin

*Siège* : Café DUSSIEUX, place d'Armes.

*Président* : HEBERT.

*Secrétaire-Trésorier* : PELLAT.

## Section de St-Etienne

*Siège* : Café VICTOR HUGO, 19, cours, Victor-Hugo, St-Etienne.

*Secrétaire* : MARION, 31, rue de la Paix.

## Section de Lyon 39-40

*Siège* : Café de la MANILLE, 33, rue Tupin, Lyon — Tél. 37-35-93.

— C.C.P. Lyon 993-12.

*Secrétaire* : R. LAURENT, 21, rue Chaponnay, Lyon (3<sup>e</sup>).

Tél. 60-54-66.

Réunion le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois à 18 h 30.

## Section de Vienne

*Correspondant* : COURTIAL Emile, 10, rue Juiverie, Vienne.

## Section de Paris

*Correspondant* : QUEYRAS, 112 ter, rue Cardinet, Paris (17<sup>e</sup>).



# SECTION DE GRENOBLE

**Votre Président Adjoint  
a quelques mots à vous dire :**

*Chers Camarades du 140.*

*1914-1964 — Avez-vous pensé qu'en août prochain, il y aura cinquante ans que notre beau et glorieux régiment quittait Grenoble pour aller sur la frontière des Vosges, défendre la France envahie par les hordes d'Outre-Rhin. Cinquante ans déjà et que de sacrifices et de deuils !*

*Nos amis Chambériens qui devaient assurer la responsabilité de l'organisation du Congrès 1964 n'ont pas oublié et ce sont eux qui tout en restant prêts à organiser notre grand rassemblement annuel m'ont fait remarquer qu'un tel cinquantenaire ne pouvait logiquement être célébré qu'à Grenoble, berceau de notre beau régiment et de notre non moins belle Amicale.*

*Nous n'avons pas hésité, l'Ami CHAPPAZ et moi-même à modifier les plans primitivement établis et à organiser à Grenoble notre grande réunion annuelle, d'autant plus importante que nous y fêterons probablement en même temps que le cinquantenaire de la déclaration de la Guerre Mondiale n° 1, l'inauguration de la nouvelle rue dédiée au 140, grâce aux incessantes démarches de notre Ami PETIT-MARTENON.*

*A l'an prochain donc à Grenoble où nous vous attendons nombreux pour honorer comme il se doit ce glorieux événement et égrener dans une ambiance de bonne et fidèle amitié, le chapelet des souvenirs d'antan en réservant à tous nos disparus une affectueuse pensée.*

*R. BUSQUET.*

## ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 1963

Cette réunion statutaire a eu lieu au Bar Lamartine, notre nouveau siège social. Nous ne fûmes guère nombreux mais l'ambiance y étant, ceci compense cela ; il faut dire que le temps ne fut pas clément, c'est probablement ce qui explique le manque de 140.

En vérité il y a peu de chose à dire au sujet de cette assemblée si ce n'est que, comme chaque année, il y fut exposé par notre ami CHAPPAZ le compte rendu financier ; le Secrétaire énonça les noms des membres renouvelables en 63, lesquels, bien entendu, reçurent l'approbation des présents ; il y fut ébauché les grandes lignes de la journée 140 du 5 mai à Romans, et c'est à peu près tout ce qu'on peut écrire pour relater cette

réunion.



Il est regrettable qu'à Grenoble, à part la traditionnelle poignée de copains, les autres bouillent les réunions. On est présent au banquet, c'est le seul effort que beaucoup de 140 se permettent de faire ; le souvenir entre Grenoblois ne semble plus un acte utile. C'est triste, quand on pense à la fréquentation lyonnaise aux réunions de Lyon, que ce soient les 14-18 ou les 39-40, on est un tantinet amer en constatant la froideur grenobloise. Espérons que l'an prochain le succès sera plus grand.

## BANQUET 140 DU 5 MAI 1963

C'est Romans, cette année, qui ouvrit toutes grandes ses portes à tous les 140 qui honorèrent de leur présence cette journée traditionnelle dont la flamme ne s'éteint pas. Je ne relaterai pas tout le déroulement de cette journée, laissant ce soin aux organisateurs de cette chaleureuse réunion, c'est-à-dire nos vieux amis St-Marcellinois et Lyonnais.

Chaque année le narrateur est obligé de se répéter quand il est question de retracer les banquets annuels 140, car chaque année c'est un succès indéniable, c'est une réussite pour les organisateurs qui voient leurs efforts récompensés par la satisfaction de chacun ; et ce 5 mai, eh bien, il n'y a pas d'autres mots que ceux utilisés dans les précédentes années, c'est-à-dire : réussite, ambiance contentement individuel, cérémonies (église et monument aux Morts) grandioses dans leur simplicité, prenantes quant au recueillement ; bonne chère lorsqu'on arrive à la restauration, enfin réussite totale.

Chaque année les organisateurs changent, mais leur volonté de satisfaire chacun étant toujours leur feu sacré, c'est ce qui fait que chaque année on arrive au terme de cette rencontre avec un petit pincement au cœur que ce soit déjà fini, et on ne vit plus que pour l'an d'après.

## LA VOIX DU TRESORIER

### COMPTE RENDU FINANCIER 1962-1963

— Recettes —		— Dépenses —	
Cotisations . . . . .	959	Bulletin, 2 éditions . . . . .	648,80
Dons . . . . .	209,64	Frais pour décès . . . . .	172,47
		» 'd'encaissement . . . . .	138
Total . . . . .	1 268,64	» de bureau . . . . .	181,50
		Secours et dons . . . . .	80
Recette . . . . .	1 268,64	Total . . . . .	1 220,77
Dépense . . . . .	1 220,77		
Bénéfice . . . . .	47,93		
		Actif antérieur . . . . .	1 554,53
		Bénéfice 1962-63 . . . . .	47,93
		ACTIF au 30 mars 1963 . . . . .	1 592,46

Notre actif a légèrement augmenté du fait que nous n'avons pas organisé de banquet depuis deux ans.

Nous avons un résultat financier assez bon, mais il faut penser à l'avenir ; il est fort possible que l'inauguration de la rue du 140 et le cinquantenaire du départ du 140 pour la Guerre de 14-18 nous occasionnent des dépenses.



Je rappelle encore aux camarades de bien vouloir régler leur cotisation par chèque postal ou directement au Trésorier, pour éviter d'avoir à envoyer des cartes d'encaissement.

Il faut que vous sachiez que nous sommes encore environ 250 membres qui paient leur cotisation ; il est à regretter que 15 membres en aient refusé le paiement et que 10 ne se soient pas présentés à la poste pour payer le mandat. Si je parle de 250 membres c'est que réellement 250 règlent leur cotisation, et non pas comme dans quelques Amicales où des milliers de membres sont inscrits mais où les règlements des cotisations n'est pas régulier. Ceci pour vous faire comprendre que notre Amicale est bien vivante.

Vous savez que je m'occupe du Bulletin en centralisant les articles. Pour le rendre plus vivant envoyez des nouvelles soit personnelles, ou des camarades qui vous entourent.

## DECES

— Mme BLANC, l'épouse bien connue de notre cher Président, est décédée le 29 mai 1963 après une longue et douloureuse maladie. Nombreux ont été les camarades à l'accompagner à sa dernière demeure et présenter à BLANC toutes leurs bien sincères condoléances.

Elle était pour nous tous une 140 au même titre que son mari, elle avait assisté à de si nombreux banquets et l'on se souvient avec plaisir de sa gaieté, aussi son départ nous a tous émus jusqu'au fond du cœur.

— DIME, de Voiron, est décédé en juin dernier. Quelques camarades conduits par notre Vice-Président BUSQUET se sont rendus avec le Fanion pour lui faire nos adieux.

— MAGNAT Léon est décédé le 7 février 1963. Nous avons su la nouvelle par sa veuve qui au reçu du bulletin d'avril nous en a avisés.

— MANTEL, de St-Marcellin.

— FRENE, de Lyon.

— FRANCOU, de St-Marcellin.

Ces trois camarades ont été inhumés sans qu'on le sache.

— CHASTEL, de Romans, est décédé après une longue et douloureuse maladie.

A toutes ces familles l'Amicale envoie ses condoléances émuës.

\*\*\*

— Je dois annoncer que l'on m'a prévenu tardivement du décès de DUNOYER et que peut-être l'on peut s'étonner que l'Amicale ne s'en soit pas occupé ; c'est du fait qu'il n'était plus membre de l'Amicale depuis 1957, date à laquelle il n'a plus voulu payer de cotisation. S'il avait été économiquement faible nous l'aurions considéré toujours comme membre, mais tel n'était pas son cas ; puisqu'il ne voulait plus être des nôtres je crois qu'il est logique de ne pas envoyer une délégation, d'autant plus que nous n'avons pas été prévenus à temps.

Ceci m'amène à signaler que beaucoup de camarades s'étonnent que l'on ne s'occupe pas de tels ou tels amis ; il faut savoir que de nombreux vieux copains nous lâchent sans, bien souvent, ne donner aucune explication.



## CHANGEMENTS D'ADRESSES

- PICARD, 23 bis, rue Moyroud, Grenoble.
- CALVELLI, 35, avenue Jean-Jaurès, Chambéry.
- LEVERNEY, 23, rue Frédéric-Mistral, Caluire (Rhône).
- BERTRAND Marcel, à Jaujac (Ardèche).
- CHABOUT Albert, Gendarmerie, r. de L'Argentière, Donzère (Drôme).

## NOUVEAUX MEMBRES

- BLANC Antoine, 10, rue Brossard, Saint-Etienne (Loire).
- BERTHIER, Ile d'Abeau (Isère), se réinscrit après 6 ans d'absence.

## DISTINCTIONS

— Notre Vice-Président PETIT-MARTENON a été nommé Chevalier du Mérite Artisanal en 1962.

Si le Bulletin ne l'a pas signalé sur son dernier numéro c'est par suite d'une méprise. Comme il avait été nommé Chevalier du Mérite National au début de 1962, annoncé dans le Bulletin de novembre 1962, le chargé des nouvelles a confondu les deux distinctions, il s'en excuse auprès de notre ami.

L'Amicale le félicite pour cette nomination.

\*\*\*

— La Médaille Militaire a été décernée à notre camarade PONS Odilon au mois de mai 1963, nous venons de l'apprendre et nous le félicitons en attendant de le voir pour nous entendre au sujet de sa remise ; il est d'accord pour que nous la lui remettons.

\*\*\*

— BRET, de 14-18, et JOSSERAND, de 39,40, ont reçu la Médaille Militaire.

Vous trouverez par ailleurs le compte rendu de la cérémonie de sa remise.

## REUNION A ST-MARCELLIN DU 9 JUIN 1963

Sur convocation du Vice-Président BUSQUET, les membres de la Section se sont réunis au nouveau siège Café Duffieux, place d'Armes.

BUSQUET n'ayant pu se déplacer par suite d'une légère indisposition, la réunion fut présidée par le Trésorier CHAPPAZ, assisté de BRICLOT et de GORCE. Une quinzaine de membres étaient présents et 5 excusés. Son but était de former un nouveau Bureau par suite du décès de notre regretté Président GUILLAUD-MOREL.



Après un amical échange de vues, celui-ci a été formé comme suit :

*Président d'Honneur* : GIROUD Ferdinand.

*Président Actif* : HEBERT Marius.

*Vice-Président* : CAILLAT et DUFFIEUX André.

Et notre ami PELLAT reste comme *Secrétaire-Trésorier*.

Nos camarades BRET et JOSSERAND furent vivement félicités pour l'attribution de la Médaille Militaire. L'insigne leur sera remis au cours d'une manifestation prévue pour l'automne.

La plus grande partie des présents se retrouvèrent ensuite à l'Hôtel du Pac, où le Vatel EFFANTIN leur fit déguster un excellent repas dans une ambiance de fanche camaraderie comme il est de tradition à notre Amicale.

## UNE POIGNEE DE NOUVELLES

— Cdt BACHASSON se signale par une bonne cotisation pour que le pauvre Trésorier puisse joindre les deux bouts ; signe : BACHASSON, Commandant Honoraire, trop vieux, dit-il, maintenant pour être actif.

— CALVELLI envoie un cri d'horreur pour le Bulletin de mars où il est dit qu'il ne reste plus que 2 membres à Chambéry (je me suis trompé, il y en a 3). Il croit que je le classe dans les négligents, pourtant il est un vieux membre qui n'oublie pas le 140. Je suis d'accord avec lui : si j'ai fait cette remarque, c'est que peut-être des vieux membres chambériens nous reviendront, nous le souhaitons de tout cœur.

— MOYNE-BRESSAND a été victime d'un grave accident d'auto le 21 avril 1963, me signale DREVON. Il me dit que son état (j'ai reçu la lettre en mai) n'inspire plus d'inquiétude. Je pense qu'au reçu de ce Bulletin il sera complètement remis et que cet accident ne sera plus qu'un souvenir.

— QUARANTA (en mai 1963) nous signale son hospitalisation à Lyon à l'hôpital Desgenettes des suites de sa blessure reçue, à Lihons, en décembre 14. Sans nouvelles de lui depuis ce temps je pense qu'il est complètement guéri. Qu'il trouve dans ce Bulletin les amitiés de ceux qui se souviennent de lui.

— GADRIOT nous écrit qu'avec PLANTIER ils ont battu le rappel des Anciens du 1<sup>er</sup> Bat. de La Côte-St-André ; je pense qu'il réussira à en faire inscrire à l'Amicale, à ma connaissance ils doivent être peu nombreux (je parle en connaissance de cause, étant moi-même du 1<sup>er</sup> Bataill.).

— LE ROY, d'Amigny, envoie son cordial souvenir aux camarades.

— CARMOUZE, de 14-18, ancien Sergent à la 6<sup>e</sup> Cie, nous adresse de Bordeaux ses bien cordiales amitiés.

— GENDA envoie son amical souvenir à tous et en particulier à BLANC et à DESCHAMPS (malheureusement celui-ci nous a abandonnés).

— MEYSSARD envoie ses cordiales amitiés au 140.

— ROUX, ce vieux ami de ROSSET, nous envoie son meilleur souvenir.

— Cdt BONNET, très fatigué pendant 7 mois, envoie une grosse cotisation dont le Trésorier le remercie bien. Il s'excuse de ne pouvoir être des nôtres au banquet. Il dit avoir peu de titres à être 140, l'ayant quitté le 24 août 1914 ; pourtant, il lui a appartenu pendant 10 ans. Qu'il soit consolé car beaucoup de nos camarades sont dans son cas ; ils ont quitté le régiment dans les Vosges pour différentes raisons et malgré cela sont 140, puisqu'ils ont porté l'écusson au front.



— Colonel MANFRINO, toujours « En veux-tu ? En voilà ! » ; s'inscrit au banquet et il joint un don substantiel pour l'Amicale (je peux lui dire combien nous avons apprécié sa présence au banquet).

— FAVIER, notre coiffeur du Cours de la Libération, toujours fidèle à l'Amicale. Merci pour sa grosse cotisation.

## Concert par la Musique du 140<sup>e</sup> d'Infanterie

Programme des morceaux de musique qui seront exécutés :

- 1° Marche Française.
- 2° L'Enfant Terrible.
- 3° Lohengrin.
- 4° Les Nénuphars.
- 5° Mosaïque de la Traviata.

\*\*\*

*L'annonce de ce concert, qui a eu lieu le 13 octobre 1903 de 3 à 4 h 1/2 du soir place de la Constitution (aujourd'hui place de Verdun), est extraite du journal La République de l'Isère. Que de souvenirs cela évoque !*

## DERNIERE HEURE

Dimanche 27 octobre 1963, une quarantaine d'Anciens 140 se sont rencontrés à St-Marcellin pour assister à la remise de la Médaille Militaire à BRET, de 14-18, et JOSSERAND, de 39-40.

Le prochain Bulletin donnera de plus amples détails sur cette journée.





# SECTION DE LYON 14-18

## LE BANQUET DE ROMANS

La Ville de Romans avait été choisie cette année, pour le rendez-vous annuel du 140<sup>e</sup> R.I.A. le 5 mai 1963.

Ce fut une belle journée ensoleillée qui nous permit de déposer une gerbe au monument aux Morts, d'assister à 11 heures à une messe à Saint-Nicolas, à 12 heures à la réception à l'Hôtel de Ville par la Municipalité de Romans, et à 13 heures précises au banquet au Foyer du Théâtre.

M. le Député-Maire Paul DIDIER, retenu dans la matinée, arriva juste pour présider le repas avec le Colonel GRENET.

Repas copieux et bien servi.

Au dessert, discours divers et la parole fut donnée au Secrétaire des Anciens du 140<sup>e</sup>, Section de Lyon, Classe des 14-18, Jean VIBERT devait relater son service militaire actif à Romans par l'allocution suivante :

« Mesdames, Mesdemoiselles,  
Messieurs les Colonels,  
Monsieur le Député-Maire,  
Chers amis,

« Je remercie notre cher Président, de donner la parole à un Ancien du 75<sup>e</sup> classe 1905, qui fit son service militaire ici-même à Romans en 1906-07-08.

« Nous avions alors 20 ans !

« Où sont-ils nos 20 ans ?

« Nos 20 ans ? Mais c'est tout un roman !

« Nos 20 ans ? Mais c'est la caserne Bon, la Presle, Saint-Nicolas, aujourd'hui disparues.

« Nos 20 ans ? Ils sont sur toutes les routes des environs, où chaque vendredi, nous faisons une marche militaire, et parfois des marches de nuit !

« Nos 20 ans ? Ils sont dans toutes les rues de la ville, sur toutes les places où nous avons tant pivoté dans l'étude de l'école du soldat ! sous le regard d'un JACQUEMART qui ne veut pas vieillir !

« Nos 20 ans ? Ils sont dans les Alpes où chaque année, un Bataillon de couverture nous y conduisait.

« Nos 20 ans ? Mais ils sont dans le Midi, avec cette campagne viticole de 1907 à Montpellier, chantée par notre ami MONCEL !

« Nos 20 ans ? Ils sont dans cette vieille et belle Collégiale de Saint-Bernard, et dans cette Eglise de Saint-Nicolas qui nous a réunis ce matin pour une prière !

« En ce temps-là, n'existait pas sur cette grande place d'Armes, ce monument aux Morts, érigé depuis à la mémoire de Ceux qui sont partis avant nous et qui dorment du sommeil de la Paix !

« En ce temps-là, n'existait pas non plus, cette belle église de Notre-Dame de Lourdes pour nous protéger !



« Mais il faut croire que partout ailleurs, cette protection n'a pas manqué de se manifester envers ces embusqués du Ciel que nous avons été puisque nous sommes encore là pour vous souhaiter la bienvenue ! »

« Bienvenue au 140<sup>e</sup> de partout ! Soyez les bienvenus, vous qui venez de Grenoble, de l'Isère, de Saint-Marcellin, de Valence, de l'Ardèche, de Vienne, de Saint-Etienne, de Lyon où nous gardons le doux espoir de vous recevoir un jour prochain ! »

« Alors, au revoir et merci d'être venus ! Au revoir et merci d'avoir écouté si gentiment le roman de nos 20 ans !!! ».

\*\*

Ce fut une belle journée de souvenirs dans l'attente du revoir à Lyon-Saint-Clair, dans ce 15 septembre 1963 réunissant 35 Sociétaires.

## LE BANQUET DE LYON DU 15 SEPTEMBRE 1963

Dans cette triste fin d'été pluvieux, le temps était grisaille, mais sous les frais ombrages de ce Chalet Dauphinois, les joueurs de boules étaient là, de bon matin, pour disputer les parties de pétanque !

Le soleil de midi favorisa une photographie qui nous en gardera le souvenir.

Après l'apéritif offert par le Président LIOTARD que nous remercions, à 13 heures, c'est le banquet dans cette salle gentiment décorée :

### MENU

Cervelas en briôche  
Olives-beurre  
Filets de sole Nantua  
Haricots verts au beurre  
Poulet de ferme cocotte  
Pommes gaufrettes  
Salade de saison  
Plateaux de fromages  
Bombe glacée - Tutti frutti  
Corbeille de fruits

\*\*

Au dessert, le Président LIOTARD remerciait l'Assemblée de répondre à l'invitation de cette réunion amicale. M. PETIT-MARTENON de Grenoble disait sa joie d'être parmi nous.

Le Secrétaire devait alors prendre la parole à son tour :

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,  
Chers Amis,

« Le dimanche 5 mai de cette année 1963, par une belle journée ensoleillée de printemps, votre serviteur, savourant le souvenir de ses 20 ans, vous souhaitait la bienvenue à Romans.

« Aujourd'hui, à l'automne de sa vie, en ce dimanche 15 septembre, c'est à Lyon-St-Clair, dans ce merveilleux décor que nous offrent les coteaux de Caluire et de Vassieux, comme accrochés aux pentes lyonnaises, que nous vous disons à nouveau : merci d'être venus ! »



« Merci aux dames charmantes de suivre toujours des maris qui nous sont très sympathiques ! Merci à Mme ROSSET de Grenoble, toujours fidèle à nos rendez-vous. Merci à M. et Mme PETIT-MARTENON ; merci à M. et Mme POULET. Merci à l'ami PLANTIER, de Vernioz. Merci à tous ceux qui hors de Lyon, se sont imposé le trajet pour être des nôtres dans cette nouvelle réunion amicale. Merci au papa LUQUAIN d'être venu, ne faisant pas comme d'autres absents qui ont affiché avec humour : « Fermeture pour ouverture de la chasse » !

« Merci aux jeunes de 39-40 qui nous font une fois de plus, le plaisir de se joindre à nous en ce banquet d'automne.

« Merci à LEVERNEY et à MAUREL qui se sont si bien occupés de trouver dans ce délicieux coin de Saint-Clair, ce Chalet Dauphinois. N'est-ce pas comme un symbole qui sent le 140 de Grenoble ?

« Merci au chef de cuisine qui nous a préparé un si bon menu, et à son équipe qui l'a si bien servi.

« Nous regrettons l'absence de notre ami CHAPPAZ, de Grenoble, qui s'est excusé. Nous regrettons l'absence de notre ami L. PELLAT, de St-Marcellin, retenu par un mauvais état de santé. Nous regrettons l'absence de notre cher Président FERRAND et souhaitons un rétablissement complet de son fils accidenté.

« Mais, notre réunion ne saurait nous faire oublier nos chers défunts qui autrefois étaient parmi nous. Nous les revoyons à leur place à cette table sympathique. Notre pensée émue va toujours à nos chers Présidents : Maurice De LONGEVIALLE, Pierre De MORAND De JOUFFREY, Marcel JUSSERAND. Nous pensons à nos Morts de l'année : notre ami CHASTEL, de Romans, et à notre ami SAUBIN, de Anse.

« Je vous demande pour Eux, de vous lever et d'observer une minute de silence :

.....

« Je vous en remercie.

« En dernière heure, nous avons eu la joie d'apprendre le mariage d'un petit-fils de notre ami JALLON. Nous adressons toutes nos félicitations aux familles, et nous présentons à ces jeunes époux, nos meilleurs vœux de bonheur dans les joies de l'intérieur !

• « En dernière heure aussi, nous apprenons la naissance d'une petite-fille chez notre ami LEVERNEY. Nous adressons nos félicitations à cet heureux grand-père, et tous nos vœux au bébé et à la jeune maman.

« L'état sanitaire de notre société est satisfaisant. Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et nous souhaitons que le bon air d'un pays natal, vous sera salutaire pour les mauvais jours d'hiver !

« Pour compléter notre reconnaissance, nous remercions les chauffeurs bénévoles qui veulent bien se charger des pauvres piétons que nous sommes lors des sorties loin de Lyon.

« Devant les difficultés de plus en plus nombreuses de la circulation, au cours de mes voyages, j'ai trouvé à Marseille, dans une auto-école de la Canebière, voulant éduquer le piéton cette galéjade qui a pour titre : « Le Code du Piéton ».

« Ecoutez-là : ça peut toujours servir pour éviter de se faire écraser sur un passage clouté, où on a cependant le droit de réclamer ».

\*\*\*

Et la fête s'est terminée, comme il se doit, par des chansons et les vœux de se rencontrer pour le machon de février 1964.

Cependant les joueurs de boules devaient chercher une revanche !



## ● NOUS DEMANDONS DES NOUVELLES DE :

— Marcel CARLIN, du 140<sup>e</sup> R.I. (Musique-Brancardier-Infirmier), classe 1912 ou 1913 — rue Pelletier à Paris.

— Joanny TOURNIER — 97, cours Tolstoï à Villeurbanne.

## LE CODE DU PIÉTON

Désormais, le Piéton ne pourra plus circuler sans le permis de piéter.

Le permis de piéter sera délivré après un examen passé devant une commission mixte composée d'un champion d'athlétisme, d'un LADOU-MEGUE, d'un Officier d'Infanterie, d'un pousse-caillou de 1<sup>re</sup> classe, d'un gendarme, et d'un ingénieur des Ponts et Trottoirs.

L'examen portera d'abord, sur la conduite avec exercice de marche, de course, et de sauts à clochepied.

Le candidat devra connaître à fond, la marche sous toutes les formes, notamment : la marche forcée, la marche en canard, la Marche Funèbre, la Marche Lorraine, et la marche de l'escalier !

Le permis comportera en outre, un examen médical, et tout piéton pourra être éliminé, comme inapte, s'il a des corps aux pieds !

Le Piéton muni de son permis, qu'il ne décrochera qu'après 4 ou 5 examens afin de recueillir le maximum de taxes, ne pourra circuler qu'après l'achat d'une vignette qu'il portera bien collée ostensiblement sur la joue gauche !

Les vignettes seront de 3 catégories :

- vignette à 10 francs pour les enfants ;
- vignette à 15 francs pour les adultes ;
- vignette à 20 francs pour les obèses !

Dès la nuit tombée, le Piéton devra être équipé d'une lanterne verte sur le devant et d'un feu rouge sur le derrière !

(Ceci me donne à penser à la Mère COTTIVET, de la Croix-Rousse : elle avait une fenêtre sur une cour intérieure de son appartement situé au 100 moins nun de la montée de la Grande-Côte. Or, un soir de 8 décembre, elle avait posé sur la porte de sa loge donnant sur la rue, un écriteau où l'on pouvait lire : « La concierge est illuminée sur le derrière »).

Mais, revenons au Code :

Les personnes portant lunettes, devront les munir d'un essuie-glace ! Les Piétons ne pourront circuler que sur le trottoir de droite et à allure modérée.

Toute personne ayant à faire sur le trottoir de gauche, ne pourra traverser qu'à l'extrémité de la rue et redescendre alors sur le trottoir opposé en suivant le sens unique.

La traversée de rues ne se fera plus individuellement et en pagaille, mais par petits détachements de 12 personnes sous les ordres d'un gardien de la Paix.

Les 12 Piétons, groupés sur le trottoir, partiront au commandement du sifflet et pendant la durée du feu vert, traverseront la chaussée au pas cadencé.

Pour les aider à défiler l'agent pourra entonner « La Marseillaise » ou l'une des 50 marches piétonnes prise dans le recueil spécial de Francis LOPEZ, éditées au profit des œuvres sociales de la préfecture de police !

Parvenus sur le trottoir opposé, les détachements feront halte et se disloqueront au sifflet dès l'apparition du feu vert.



Tout pourboire à l'agent-guide, est interdit !

Pour entrer dans un magasin, le Piéton devra d'abord étendre le bras pour annoncer qu'il veut tourner, ceci en prenant bien soin de ne pas mettre le doigt dans l'œil de son voisin.

Pour ressortir de la boutique, le Piéton alors se présentera sur la porte et avertira qu'il veut rentrer dans la file, en actionnant une petite corne fixée sur son chapeau.

Les messieurs possédant déjà deux cornes, ne sont nullement dispensés de cet avertisseur !

Cas particulier : Les personnes dont la profession consiste à arpenter le trottoir, devront se montrer bien respectueuses du sens unique. Si elles tiennent absolument à faire du va-t-vient, elles pourront exceptionnellement, utiliser la marche arrière. Mais, il ne s'agit là que d'une tolérance !

Le stationnement est interdit aux Piétons sur tous les trottoirs de la capitale !

Pour examiner les vitrines, le Piéton se contentera de ralentir légèrement et le cas échéant, devra repasser devant, autant de fois qu'il sera nécessaire !

Tout Piéton surpris en stationnement interdit, sera enlevé par une grue et la famille devra venir le réclamer à la fourrière !

Marseille, le 30 juin 1963.



# SECTION DE LYON 39-40

## JOURNEE 140 - 1963

Celle-ci s'est déroulée pour la première fois le 5 mai 1963 à Romans.

A 9 h 30, les congressistes et leurs familles étaient rassemblés au Champ-de-Mars.

A 10 h, en collaboration avec les Anciens du 75, qui était un régiment de Romans dont le congrès avait lieu le même jour, une gerbe était déposée au monument aux Morts.

A 11 h, une messe était célébrée par notre ami l'Abbé JOUSSARD, en l'église St-Nicolas. Après l'Evangile, le Père EXBRAYAT rappela le sacrifice de nos Morts en nous demandant de rester unis comme au front.

A 12 h, les congressistes étaient reçus à la Mairie par la Municipalité et ils se dirigeaient ensuite au Foyer du Théâtre Municipal, voisin de la mairie, où un repas de 165 couverts était servi.

Des allocutions sont prononcées par M. DIDIER, Député-Maire de Romans, et par le Colonel GRENET qui informe l'assemblée de la nomination de THISY à la préfecture des Basses-Alpes, et du décès accidentel de GUETET, ancien du 140.

BUSQUET présente les excuses du Président BLANC, empêché par l'état de santé de son épouse, ainsi que celles du Colonel GROISBIER, retenu pour raisons de santé.

Le Commandant BERNARD relate ensuite quelques faits de la tragique campagne de la Somme. Il appuie son exposé en faisant circuler quelques photos particulièrement intéressantes.

Quelques mots encore du Colonel MANFRINO et du Secrétaire des Anciens, VIBERT, qui rappelle leurs 20 ans passés dans les casernes de Romans.

Modeste comme à l'habitude notre Président FERRAND ne prend pas la parole, si ce n'est pour présenter les excuses du Général DUCHEMIN, empêché, mais qui envoie ses amitiés à tous.

En résumé, excellente journée pour tous.

Merci donc à CHARRIGNON pour l'excellente organisation de cette journée faite dans des conditions souvent difficiles.

## CARNET BLANC

— Le 8-6-1963 : Mariage en l'église de la Rédemption, de Marie-Colette, fille de notre camarade TEPPE, avec Robert SAMPIC.

— Le 6-7-1963 : Mariage de Gérard, fils de notre camarade Marius BUISSON, de Vienne, avec Anny LETOURNEAU.

— Le 15-7-63 : Mariage en l'église St-Jean à Ambert, de Marie-Claude BERNARD, fille du Colonel Marcel BERNARD, avec Jean-François MESTELAN.

— Le 20-7-63 : Mariage en l'église N.-D. de Bellecombe, de Janine TASTEVIN, fille de notre ami Emile TASTEVIN, avec Georges DESRUOL.



— Le 5-10-1963 : Mariage en l'église St-Alban, de Georges, fils de notre camarade GOURGUET, avec Andrée CORNIER.

Nos félicitations aux parents, et nos très sincères vœux de bonheur aux jeunes époux.

## CARNET ROSE

— Le 20 juin 1962 : Naissance de Murielle BERTRAND, petite-fille de notre camarade BRUNAUD, de Vienne.

— Le 12 juin 1963 : Naissance de Martine, petite-fille de notre camarade CHASTAN.

— Le 14 juin 1963 : Naissance de Gilles, petit-fils de notre camarade MICHALLET.

Avec nos souhaits de longue et heureuse existence aux enfants et nos compliments aux parents et grands-parents.

## CARNET NOIR

En renouvelant nos sentiments de condoléance aux familles éprouvées, nous vous rappelons ci-dessous :

— Le 7 juillet 1962 : Décès de la mère de notre camarade BRUNAUD, de Vienne.

Nous présentons nos excuses à BRUNAUD pour cette information tardive ainsi que celle de la naissance de sa petite-fille Murielle, ces événements n'ayant été connus par nous que tardivement.

— Le 6-3-1963 : Décès de la mère de notre camarade MOULARD.

— Le 22-6-1963 : Décès de la belle-mère de notre camarade LACROIX.

— Le 10-8-1963 : Décès de Pierre JOUD, fils de notre camarade Charles JOUD, de Romans.

— Le 25-9-1963 : Décès du père de notre camarade GARNIER.

— Le 26-9-1963 : Décès de la belle-sœur de notre camarade ARNAUD Aimé.

— Le 9-10-1963 : Décès de notre camarade Jules VERDIER, retraité E.D.F.

— Par ailleurs, à la permanence du mardi 4-6-63, GARNIER nous apprend le décès survenu en mars 63, du père de notre camarade BON, et LAURENT nous annonce le décès de GOUTAREL, du Ponthet (Vaucluse), survenu à l'âge de 49 ans le 7 mai 1963, soit 48 h après la Journée 140.

GOUTAREL était un isolé inscrit à aucune Section. Ayant appris la journée de Romans par la presse, il s'était fait une joie d'y assister avec sa famille et il avait passé une excellente journée auprès de ses camarades retrouvés.

— A la permanence du mardi 6-8-1963, LACROIX nous apprend le décès de GUILLOT, de Vienne.



## MANIFESTATIONS DIVERSES

● Le 28-4-1963 — Une délégation, avec le fanion, assistait au dépôt d'une gerbe au buste du Général FRERE, dans la cour du Palais du Gouverneur.

● Le 31-5-1963 — Une délégation de la Section Lyonnaise 39-40, assistait à Grenoble aux funérailles de Mme BLANC, épouse du Président BLANC.

● Le 9-6-63 — Une délégation, avec le fanion, assistait à la messe célébrée en l'église St-Bonaventure à la mémoire des Morts de la 27<sup>e</sup> D.I.

● Le 20-10-63 — Une délégation, avec le fanion, assistait à la messe célébrée en l'église St-Bonaventure, à la mémoire des Morts du Régiment frère du 140, le 159<sup>e</sup> R.I.A.

## DISTINCTIONS

Nous avons appris que par décret du 3-5-63, le Colonel MEYER Paul, de Guebwiller, avait été promu Officier de la Légion d'Honneur, et que par décret du 8-5-63, notre Président Adjoint, le Colonel MARTEL, avait été promu au même grade.

Nos félicitations très chaleureuses à tous deux.

## NOUVELLES

Nous avons reçu des nouvelles de notre ami MONMETERME, de la 11<sup>e</sup> Cl<sup>o</sup>. Celui-ci est toujours radiologue à l'hôpital Edouard-Herriot. Très pris par son travail avec un horaire irrégulier, il regrette de ne pouvoir assister à nos diverses manifestations.

Cependant il n'oublie pas les copains du 140 à qui il adresse toutes ses amitiés — et qui nombreux lui sont très reconnaissants de son extrême obligeance.

◆ *ON DEMANDE DES NOUVELLES* des camarades de la région drômoise :

- BLANCHARD et CHAREYRE, de la 1<sup>re</sup> Compagnie,
- et de CUZIN (Ravitaillement 3<sup>e</sup> Bataillon).

## NOUVEAUX MEMBRES

- CEBE Pierre, Jonquerette (Vaucluse).

## CHANGEMENTS D'ADRESSES

- JEANROY Victor, 41, route de Lyon, Vienne (Isère).
- THIZY, Préfet de Digne (Basses-Alpes).





- THIRION, Daniel, Chef d'Escadron, Gendarmerie, 83, boulevard du Prado, Marseille (B.-d.-Rh.).
- FIARD Georges, Hôtel des Sources, Cerdon-Village (Ain).
- CRUZE, 10, rue de Remusat, Paris (16<sup>e</sup>).



## **SECTION PARISIENNE**

---

Fidèle à sa tradition, la Section Parisienne, toujours animée par le sourire et le dynamisme de notre ami QUEYRAS, a tenu sa réunion semestrielle au cours d'un dîner le 15 octobre dernier.

Autour du Colonel GRENET qui présidait, avaient pris place : BROUSSE, CRUSE, DAMOUR, DEWRIENDT, EWALD, Général LAGARDE, MULLER, PARMENTIER, QUEYRAS, VIBERT, YANCEL et MARTEL qui avait pu faire coïncider son voyage à Paris avec le jour de la réunion. S'étaient excusés : BASTIDE, CINTRACT, GASCUEL, MAZEAUD et VERAN.

On peut donc dire qu'à une ou deux exceptions près, la Section était au grand complet, ce qui prouve sa vitalité toujours ardente, malgré les années : 23 ans déjà !

Comme toujours, atmosphère hautement sympathique et animée, dans laquelle on prit un plaisir toujours renouvelé à rappeler les vieux souvenirs et à échanger des nouvelles des uns et des autres.

C'est ainsi que l'on apprit que VERAN habitait maintenant 49, boulevard de Montmorency, dans le XVI<sup>e</sup>.

Le Colonel GRENET nous indiqua également que Mlle Danièle BION, fille du Capitaine BION, était actuellement à la S.N.C.F. à la gare de Lyon, à Paris, et que, si elle espérait toujours devenir un jour Lyonnaise, ce ne serait en principe que l'année prochaine. MARTEL, à qui le Colonel l'a présentée, l'a d'ailleurs assurée combien l'on serait heureux de l'accueillir à Lyon, où elle pouvait être certaine d'être très cordialement reçue.

### **DERNIERE SECONDE**

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le mariage, le 9-11-63, de Georges FOUR, fils de notre ami Marcel FOUR, du Bouchage (Isère), avec Mlle Aimée GERBOT-BARILLON.

Tous nos vœux et compliments.

